

# Promouvoir le concept « école — entreprise » à l'étranger

## Michel Le Devehat

Chef du Département de l'exportation des formations technologiques, techniques et professionnelles

## Pierre Charle

IA-IPR sciences et techniques industrielles de l'académie de Paris, expert pédagogique  
Direction des relations européennes et internationales et de la coopération

**Depuis dix ans, les conventions nationales entre le ministère de l'Éducation nationale et des grands groupes industriels qui régissent le partenariat « école/entreprise » sont déclinées à l'international. Une douzaine de centres formant des techniciens, des techniciens supérieurs et des ingénieurs sont implantés en Asie, en Europe et en Amérique latine et centrale, qui favorisent incontestablement la promotion de notre enseignement technique et professionnel tout en permettant à notre « partenaire-entreprise » de trouver les personnels (cadres intermédiaires essentiellement) qui répondent à leurs attentes. Chacun des centres vitrines qui associent toujours un partenaire éducatif du pays d'accueil est dirigé par un enseignant français. Les expériences qui y sont conduites sont riches tant aux plans pédagogique que technique et sont réinvesties dans notre propre système.**

## L'EXPORTATION DE FORMATIONS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES, UN ENJEU RÉEL POUR LE RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

La constitution d'un marché international des formations supérieures impose à la France d'en développer le rayonnement. En particulier, le fort développement des besoins de formation de techniciens et techniciens supérieurs suscite une demande auprès du système français d'enseignement technique et professionnel de la part des pays étrangers, demande à laquelle il faut répondre de façon structurée.

L'enjeu dépasse le simple cadre de l'éducation, puisque l'économie française doit faire face à l'ouverture sur l'international, et soutenir la présence de ses entreprises, et notamment de ses PME, ainsi que la diffusion de ses technologies dans le monde, dans un contexte de dégradation de la balance commerciale de la France. L'exportation de formations dans les domaines technologiques et professionnels est

également un moyen d'affirmer la présence de la France à l'étranger, au-delà de ses champs traditionnels d'action et sur des domaines clés pour l'économie française.

Le développement de l'exportation des formations technologiques et professionnelles apparaît ainsi stratégique pour le rayonnement international de la France, tant sur le plan scientifique que sur le plan économique. L'exportation conjointe de produits et de savoir-faire d'une part, de pédagogies appuyées sur des méthodes, de la langue et des matériels didactiques français d'autre part, permet de répondre à ce défi. Il s'agit de valoriser les atouts incontestables que présente le modèle français de formations technologiques et professionnelles : l'existence d'une gamme très étendue de formations, ayant entre elles des passerelles permettant un parcours de la réussite ; l'intégration de ces formations initiales dans le système scolaire et universitaire ; les liens étroits entre les entreprises et l'éducation permettant la mise en place de formations adaptées aux réalités du marché du travail ; la formation pédagogique des enseignants et les équipements didactiques français.

Ayant pleinement conscience de l'importance de ces enjeux et afin de

poursuivre l'action engagée au sein de la Direction des relations internationales depuis 1998, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a décidé de créer un « Département de l'exportation des formations technologiques, techniques et professionnelles » (DREIC-DEF2TP) lors de la réorganisation du mois de juin 2006, afin d'inscrire dans une continuité à long terme les partenariats déjà impulsés par une Direction de projet.

Il ne saurait s'agir de concentrer l'ensemble des actions d'exportation des formations technologiques, techniques et professionnelles au sein de la DREIC, ce qui risquerait d'être ingérable, et surtout inefficace.

Aussi, le Département de l'exportation des formations technologiques, techniques et professionnelles de la DREIC a choisi de concentrer ces interventions dans le partenariat avec les entreprises.

Les conventions-cadre de coopération existantes entre notre ministère et le monde professionnel, dans leur déclinaison pour l'international, font état de l'enjeu essentiel que

représente la formation des étudiants et des salariés étrangers, sous ingénierie pédagogique française, pour les performances de l'industrie française et pour le rayonnement international du système éducatif national.

## LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Les premiers partenariats « école-entreprise » à l'international datent de 1998 avec Citroën, qui a souhaité, sur le modèle du partenariat existant en France, installer un Centre de formation aux métiers de l'après-vente automobile en Chine, à Pékin. Ce Centre a permis la formation des agents du réseau de la marque en Chine mais également celle des formateurs chinois qui eux-mêmes forment des étudiants, sur référentiel pédagogique français.

Ainsi, l'industriel se constitue, grâce à la stratégie pérenne que représente la formation des professeurs locaux par notre professeur expatrié, un vivier d'employés potentiels à l'étranger dont la formation initiale correspond à celle reçue par les étudiants en France.

Ainsi, également, notre ministère exporte et valorise son savoir-faire pédagogique et le concept du partenariat avec l'entreprise qui est le fondement de notre formation professionnelle et technique.

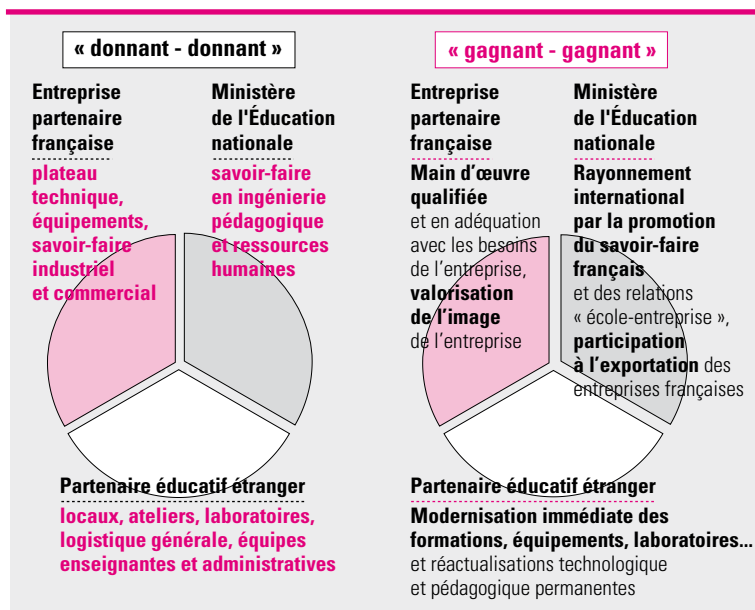
Fort de cette expérience réussie dans les métiers de l'après-vente automobile, d'autres Centres ont vu le jour, avec le même partenaire mais également avec d'autres industriels dans d'autres pays émergents.

Si les niveaux de formation privilégiés sont ceux qui correspondent à nos CAP, BEP, baccalauréats professionnels, BTS, il arrive que des centres mettent en œuvre des licences professionnelles, voire des masters communs, entre universités françaises et étrangères.

## QUELLE RÉPONSE PEUT ÊTRE APPORTÉE À LA DEMANDE D'UN PAYS TIERS OU D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE SOUHAITANT METTRE EN PLACE UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ÉTRANGER ET À QUEL COÛT ?

Le dispositif repose sur un partenariat tripartite (entreprise + ministère français de l'Éducation + ministère étranger de l'Éducation) sur le concept « donnant-donnant / gagnant-gagnant ».

Le schéma ci-contre permet de définir les investissements et le retour sur investissement de chacun des trois partenaires, sachant que sous l'intitulé « entreprise partenaire », il peut y avoir un groupement de PME et que notre ministère peut s'associer à une collectivité territoriale.



## QUELLES MISSIONS SONT CONFÉES À NOS PROFESSEURS EXPATRIÉS ?

Dans le cadre des conventions avec les entreprises :

- promouvoir, dans le pays d'accueil, le savoir-faire français en matière d'ingénierie pédagogique dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel des techniciens et des techniciens supérieurs,
- établir des relations « école-entreprise » permettant d'assurer la parfaite adéquation des formations professionnelles avec les besoins du monde économique,
- participer à la mise en place d'une filière de formation stratégique et à la

formation technique et pédagogique de professeurs locaux,

- affermir les liens avec le ministère en charge de la formation professionnelle partenaire.

En sa qualité de responsable technique et pédagogique du ministère français de l'Éducation, notre missionné est très précisément chargé de :

- organiser et participer à l'actualisation des connaissances et des compétences techniques et pédagogiques des professeurs ainsi que celle des formateurs locaux,
- participer à la définition et la mise en œuvre des objectifs d'enrichissement et de diversification du partenariat, les piloter et en assurer le suivi,
- conduire des actions d'ingénierie

pédagogique, notamment par la conception, la réalisation et la validation de modules de formations,

- implanter sur le Centre de formation les matériels de formation mis à disposition par les partenaires français,
- assurer avec la participation des professeurs, l'entretien et la maintenance de premier niveau de l'ensemble des équipements techniques et pédagogiques du centre de formation.

## SITUATION ACTUELLE

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des Centres qui existent à ce jour.

PAYS – Ville	Partenaire industriel	Partenaires étranger et français	Thématique
CHINE Pékin	Citroën	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle de la municipalité de Pékin - Académie de Nancy-Metz	Niveaux BTS et bac pro en après-vente automobile
CHINE Wuhan	PSA Peugeot-Citroën	Bureau de l'éducation de la province du HUBEI - Académie de Nancy-Metz	Niveaux BTS et bac pro en après-vente automobile
CHINE Pékin	Chaffoteaux & Maury - De Dietrich	Institut de Génie civil et d'Architecture de Pékin (IGCAP) - Académie de Créteil, lycée Maximilien-Perret, Université de Marne-la-Vallée	Formation BTS des métiers de l'énergie
CHINE Pékin	Dassault Systèmes	Université de Tsinghua - Université Paris XIII – IUT de Saint-Denis	PLM /IC (Product Lifecycle Management/ Innovation Center)
CHINE Suzhou	ETAM	Bureau de l'éducation de la province de Jiangsu - MEN-DREIC	Design, mode, communication visuelle et métiers d'art
CHINE Canton	ACCOR	Université de Canton - Universités d'Angers et de Nice	Métiers du tourisme
INDE Noïda	Dassault Systèmes	JSS Academy of Technical Education - MEN-DREIC, lycée Diderot – Académie de Paris	PLM/CC (Product Lifecycle Management/ Competency Center)
INDE Dehli		IIT de Dehli - INSA de Lyon, lycée Louis-Armand (Chambéry)	IFUWWT : eau, environnement, traitement des déchets
INDE Mysore		JSS Academy of technical Education - INSA de Lyon, lycée Louis-Armand (Chambéry)	Niveaux bac pro, BTS et masters en technologie de l'eau et des sciences de la santé
SLOVAQUIE Trnava	PSA Peugeot-Citroën	Ministère slovaque de l'Éducation nationale - Ministère français de l'Éducation nationale	Campus des métiers de l'industrie automobile
BRÉSIL Sao Paulo	Citroën et Peugeot	SENAI de Sao Paulo - Académie de Nice	Niveau BTS en après-vente automobile
BRÉSIL Sao Paulo	Dassault Systèmes	SENAI de Sao Paulo et du Parana - lycée Diderot, académie de Paris	PLM/CC (Product Lifecycle Management/ Competency Center)
MEXIQUE Queretaro	Peugeot	Université technologique de Queretaro	Niveau BTS en après-vente automobile
MEXIQUE Monterrey	Dassault Systèmes	Université autonome du Nuevo Leone - Université de Paris XIII	PLM /CC (Product Lifecycle Management/ Competency Center)

## PERSPECTIVES DE PARTENARIAT 2007-2008

Les dix années de pratique du partenariat et de la gestion des Centres apportent incontestablement un grand crédit aux actions menées et les retombées pour les industriels sont maintenant connues.

Les actions menées dans un premier temps pour apporter un apport de formations pour les employés des groupes industriels en associant systématiquement un partenaire éducatif étranger, ce qui est une spécificité de ces actions par rapport aux autres nations anglo-saxonnes ou japonaise, crédibilisent notre système éducatif et nombreux sont les partenariats qui maintenant souhaitent une coopération bilatérale institutionnelle.

**L'expertise française est demandée par les pays étrangers pour la modernisation ou la refonte de leurs systèmes éducatifs, des**

### référentiels de formations voire d'indicateurs d'évaluation.

La démarche, d'abord interne au ministère de l'Éducation nationale, s'accompagne également d'une approche interministérielle, avec les deux principaux ministères concernés par ce sujet : le ministère des Affaires étrangères d'une part, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et plus particulièrement ses composantes industrie et commerce extérieur, d'autre part.

La création du département lors la dernière réorganisation facilite l'identification du porteur de ces actions au sein du ministère de l'Éducation. Des démarches beaucoup plus officielles sont venues des entreprises et de « missions économiques » placées dans les postes diplomatiques à l'étranger.

Ainsi, des demandes ont été formulées directement par de grands groupes, pour accompagner la négociation de contrats par l'utilisation

d'« offsets » avec un objectif double : celui de la formation de leurs employés mais également la rénovation, voire la création, des systèmes éducatifs de formation professionnelle locaux. Ce dernier schéma a notamment intéressé UBIFRANCE et des Chambres de Commerce à l'étranger.

Quant aux « anciens partenaires » des entreprises, ils ont souhaité une multiplication des « Centres » et on peut maintenant envisager d'animer des « réseaux mondiaux » de formation, ce qui engendre des mobilités pour des étudiants français également.

Le tableau ci-dessous recense les Centres qui pourraient ouvrir en 2007-2008. ■

PAYS – Ville	Partenaire industriel	Partenaires étranger et français	Thématique
ALGÉRIE Alger	Peugeot	Ministère de la formation professionnelle - Académie de Besançon, Conseil régional de Franche-Comté	BTS après-vente automobile
ALGÉRIE Alger	SCHNEIDER ELECTRIC	Ministère de la formation professionnelle - Académie de Versailles	BTS maintenance des systèmes automatisés
ARABIE SAOUDITE	EUROCOPTER	GOTVOT - Académies de Toulouse et d'Aix-Marseille	Maintenance aéronautique
AFRIQUE du SUD	AREVA	Ministère en charge de la formation professionnelle - Ministère français de l'Éducation nationale	Campus des métiers de l'énergie
AFRIQUE du SUD	BOUYGUES TP	Ministère en charge de la formation professionnelle - Ministère français de l'Éducation nationale	Campus des métiers du BTP
CHILI	SCHNEIDER ELECTRIC	CEDUC-UCN - Université de Poitiers	BTS maintenance des systèmes automatisés
CHILI	Citroën	INACAP - Académie de Nice	BTS après-vente automobile
COLOMBIE	Consortium de PME et Région des Pays de la Loire	Centre de formation des enseignants de Colombie - Académie de Nantes, IUFM	Didactique des enseignements, formation des professeurs
COLOMBIE	Renault	SENA de Colombie	BTS et bac pro après-vente automobile
MEXIQUE	PSA Peugeot-Citroën	CONALEP	Bac pro après-vente automobile
VENEZUELA	Renault	IUT de Caracas	BTS après-vente automobile